

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances et de la
souveraineté industrielle, énergétique et numérique

Arrêté du **5 MAI 2026**

**fixant le nombre de postes offerts, au titre de l'année 2026, au concours interne pour l'accès
au corps des ingénieurs de l'industrie et des mines au sein du ministère de l'économie,
des finances de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique**

NOR : ECOP2610312A

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique,

VU le code général de la fonction publique,

VU le décret n° 88-507 du 29 avril 1988 modifié portant création et statut particulier du corps des ingénieurs de l'industrie et des mines et notamment son article 4-2-a ;

VU le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 modifié relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;

VU l'arrêté du 9 avril 2009 fixant le programme et la nature des épreuves du concours interne pour l'accès au corps des ingénieur(e)s de l'industrie et des mines ;

VU l'arrêté du 9 janvier 2026 autorisant, au titre de l'année 2026, l'ouverture d'un concours interne pour l'accès au corps des ingénieurs de l'industrie et des mines au sein du ministère de l'économie, des finances de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique,

A R R E T E :

Article 1^{er}

Le nombre de postes offerts au concours interne pour l'accès au corps des ingénieurs de l'industrie et des mines au sein du ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique, ouvert au titre de l'année 2026 par l'arrêté du 9 janvier 2026 susvisé, est fixé à 3.


Article 2

La cheffe du service des ressources humaines du secrétariat général du ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le **5 MAI 2026**

Pour le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique,
et par délégation,

L'Administratrice de l'Etat du premier grade,
Cheffe du bureau des personnels de catégories A, B et C


Laure BATALLA